

Travail du dimanche : et les transports en commun

Publication : lundi 27 juillet 2009 12:11

Jean-Pierre Sueur a défendu deux amendements tendant à ne pas appliquer les nouvelles dispositions relatives au travail du dimanche aux zones commerciales non desservies par les transports en commun. (Ces amendements n'ont pas été adoptés, pas plus qu'aucun autre... la majorité du Sénat ayant décidé d'adopter conforme le texte issu de l'Assemblée Nationale afin qu'il soit adopté plus rapidement !).

[Lire](#) l'intervention.

.